

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-:-

DECRET N° 70-283/CP/MIT

du 21 Octobre 1970

portant nomination de Mr Pierre AHLINVI COMLAN,  
Administrateur, en qualité de Président du  
Conseil d'Administration de la SODATOURISME.

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;  
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant charte du Conseil  
Présidentiel ;  
VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement ;  
VU le Décret N°62-21/PR/MCET/CAB du 20 janvier 1962, autorisant la  
création d'une Société d'Economie-Mixte pour l'Equipement et  
l'Exploitation Hôtelière et Touristique du Dahomey (SODATOURISME) ;  
VU le Décret N°70-278/CP/SGG du 12 octobre 1970, chargeant Mr Justin  
AHOMADEGBE-TOMETIN, Membre du Conseil Présidentiel, de l'intérim du  
Président du Conseil Présidentiel, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;  
VU le Décret N°122/PR/MFPTT du 25 avril 1968, portant nomination du  
Président du conseil d'administration de la SODATOURISME ;  
VU les statuts de ladite société approuvés par l'assemblée générale  
constitutive du 27 janvier 1962, notamment l'article 16 ;  
Sur proposition du Ministre de l'Information et du Tourisme ;  
le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er - Mr Pierre AHLINVI COMLAN, Administrateur, est nommé Président  
du conseil d'administration de la Société d'Economie-Mixte pour l'Equipement  
et l'Exploitation Hôtelière et Touristique du Dahomey (SODATOURISME).

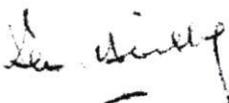
Article 2 - Le présent décret qui abroge le décret N°122/PR/MFPTT du 25  
avril 1968, aura effet pour compter de la date de prise de fonction de  
l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 21 Octobre 1970

par le Conseil Présidentiel,



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN



Sourou-Migan APITHY

Ampliations : PCP 6 - MCP 4 - MIT 6  
Dtion du Tourisme 4 - Ministères 10  
CS 6 - HC 3 - SGG 4 - Intéressé 1  
SODATOURISME 4 - Gde Chanc. 1  
IAA-DCCT-DN-IGF-JORD 5 - DEP 2  
DGAJL-Dtion Stat. 4.

Le Ministre de l'Information  
et du Tourisme,



Théophile PAOLETTI